



Représentativité des élu.e.s municipaux

Les élus municipaux sont amenés dans le cadre de leur mandat à représenter la ville dans différentes instances municipales et locales.

Instances municipales internes

- [Comité technique paritaire \(CTP\)](#)
- [Comité d'hygiène et de sécurité \(CHS\)](#)
- [Conseil de discipline de recours placé auprès du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne \(CIG\)](#)

Instances municipales

- [Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale \(CCAS\)](#)
- [Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance \(CLSPD\)](#)
- [Comités de quartiers](#)

Instances locales et intercommunales

- [Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines - SOY](#)
- [Syndicat intercommunal pour la destruction des ordures ménagères et la production d'énergie \(SIDOMPE\)](#)
- [Groupement de Commande en vue de l'établissement de plans de prévention du bruit dans l'environnement](#)
- [Conseiller municipal Chargé des questions de défense](#)

Associations

- [Association pour l'insertion, l'éducation et les soins \(AIES\)](#)
- [Comité de jumelage](#)
- [Association ESCT SOY - club de basket ball](#)
- [IME La rencontre](#)
- [Office municipal des sports \(OMS\)](#)
- [Trappes Entraide et Loisirs \(TEL\)](#)

Liens utiles

[Les commissions municipales](#)

Contact

[Service des affaires juridiques](#)

Mairie de Trappes
1, place de la République
78190
Trappes
[01 30 69 16 69](tel:0130691669)

Responsable de l'intendance administrative : Chantal Monnier